

DEPARTEMENT

Savoie

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de LA CHAVANNE
73800

Séance du 30 septembre 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	12	10

L'an deux mil vingt quatre
et le trente septembre
à dix-neuf heures

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 073-217300821-20240930-DEL2024_31-DE



le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **DURET Michel, Maire**

Date de la convocation
23 septembre 2024

Présents : PETIT Gilles, MOUCHOT Jean, FEIGE Sylvie, BENOIT Véronique, BATTIN Marie-Christine, FLAVIN Bastien, SCOLARI Sarah, LAPERRIERE Nicolas, MICHEL Jean-Pierre.

Excusés : DUVAL Olivier, BONI Emilie.

Date d'affichage
23 septembre 2024

Absent : /

a été nommé secrétaire : FEIGE Sylvie

Objet de la Délibération

Mise en œuvre d'une Mutuelle Communale

Intervenant : M. PETIT Gilles

Vu l'exposé en début de séance de M. Hervé WERY, Directeur Général de la Mutuelle « Entrenous » pour faire bénéficier les administrés de la commune d'un complémentaire santé, M. PETIT Gilles demande aux membres du Conseil Municipal, de donner l'autorisation à la Mutuelle « Entrenous » de réaliser une réunion publique sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (vote : pour = 9, abstention = 0, contre = 0 et M. le Maire ne prend pas part au vote)

- Autorise la Mutuelle « Entrenous » à organiser une réunion publique sur la commune ;
- Met à disposition de la Mutuelle « Entrenous » un local pour recevoir les personnes intéressées lors des permanences organisées.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du

Ainsi délibéré,
Pour copie conforme.

Le Maire,
DURET Michel

La secrétaire de séance,
FEIGE Sylvie